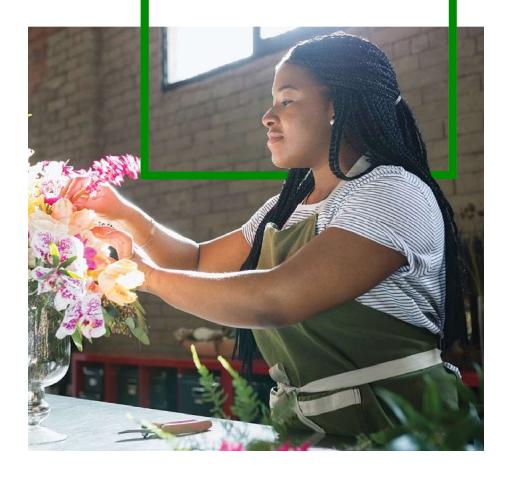


Réinvestissez dans votre entreprise avec des dollars de remise.





Découvrez votre carte Visa* TD Remises Affaires

Démarrer	4
Gérer vos dépenses	7
Dollars de remise	11
Avantages de la carte Affaires	11
Assurance	15
Commodité	16
Sécurité de la carte	18
Ressources et soutien	24

Démarrer

Votre nouvelle carte Visa* TD Remises Affaires

Étapes rapides pour commencer à utiliser la carte et en tirer le meilleur parti :

- Renseignez-vous sur les caractéristiques et les avantages de votre carte Visa* TD Remises Affaires en composant le 1-800-983-8472 pour parler à un spécialiste, Cartes de crédit Affaires.
- Établissez votre carte Affaires comme carte principale dans vos applis mobiles favorites, par exemple, pour les recharges automatiques de cartes et le transport, afin de simplifier vos achats d'affaires quotidiens¹.
- Pour apprendre comment ajouter votre carte dans Apple Pay², Google Pay^{MC,2} ou Samsung Pay², visitez td.com/paiements. Vous pourrez payer vos achats d'affaires courants simplement en présentant votre appareil.
- Programmez des paiements de factures récurrentes dans votre compte Visa* TD Remises Affaires pour payer automatiquement sans retard vos factures de commerçants participants; vous gagnerez du temps et éviterez les frais de retard.
- Inscrivez-vous aux relevés en ligne dans BanqueNet pour gagner du temps et garder vos dossiers en ordre.
- Apprenez-en plus sur l'appli TD à td.com/appli et voyez comment vous pouvez consulter votre compte de carte de crédit Affaires de presque partout. Faites vos opérations bancaires de la maison ou en déplacement.





Gérer vos dépenses

Restez au fait des dépenses par carte de crédit Affaires de votre entreprise grâce à l'outil de gestion de carte TD.

En tant que propriétaire d'entreprise, vous avez beaucoup de pain sur la planche. C'est pourquoi, lorsque vous recevez une carte de crédit Affaires TD, vous recevez également un accès exclusif à l'outil de gestion de carte TD conçu pour vous faire gagner du temps et faciliter votre quotidien.

Il vous permet d'obtenir et d'organiser les renseignements dont vous avez besoin pour prendre des décisions d'affaires éclairées.

En séparant vos dépenses professionnelles de vos dépenses personnelles, vous obtenez une vision claire de votre comportement en matière de dépenses et de vos soldes en temps réel, le tout dans un outil en ligne facile à utiliser. L'outil vous permet de créer des rapports personnalisés, de suivre les dépenses de vos employés, d'ajuster vos limites de crédit et d'appliquer des contrôles des dépenses en un clic de souris.

Séparez les dépenses personnelles et d'affaires

Lorsque vous recevez une carte de crédit Affaires TD, vous obtenez également un accès à l'outil de gestion de carte TD.

Dans cet outil convivial, vous pouvez:

- redistribuer à tout moment le crédit disponible de votre entreprise entre les titulaires de carte.
- établir facilement des restrictions selon le type de dépense, le lieu et les limites de votre carte.
- avoir la possibilité d'activer et de désactiver temporairement une carte.
- consulter un tableau de bord des dépenses clés de votre entreprise.
- faire le suivi de vos dépenses et de celles de vos employés.
- C créer de nombreux rapports personnalisables pour analyser jusqu'à 18 mois de données d'opérations d'affaires.
- rechercher vos dépenses par date, montant ou fournisseur.
- accéder aux soldes et à l'historique des paiements et plus.

En savoir plus à td.com/cmt-fr

Séparez vos dépenses

On dit souvent qu'il ne faut pas mélanger les affaires et le plaisir, mais ce n'est pas tout le monde qui applique ce conseil aux cartes de crédit. En séparant vos dépenses d'affaires et vos dépenses personnelles, vous pouvez tirer le maximum de l'outil de gestion de carte TD.

- Suivez l'utilisation des employés : Vous voulez connaître les dépenses de chacun? Vous pouvez désormais classer les rapports de dépenses par titulaire de carte ou par catégorie de fournisseur pour toujours savoir comment votre argent est dépensé.
- Faites le suivi de vos dépenses : Grâce au tableau de bord de l'outil de gestion de carte TD, obtenez facilement un aperçu de vos dépenses ou voyez tous les détails en les classant par catégorie ou par titulaire.
- Cagnez en confiance grâce aux contrôles des dépenses : L'outil de gestion de carte TD permet aux propriétaires d'entreprise de garder le contrôle sur les dépenses d'entreprise de leurs employés. Grâce aux contrôles des dépenses, vous pouvez temporairement bloquer des cartes et établir des restrictions selon le type, le lieu ou le montant d'opération.
- Modifiez vos limites de crédit : Modifier vos limites de crédit n'a jamais été aussi facile. Redistribuez le crédit disponible entre les titulaires de carte selon les besoins de votre entreprise d'un simple clic.
- Personnalisez les périodes de rapport : Apprenez-en plus sur votre entreprise en personnalisant les périodes de rapport, sans vous limiter aux cycles de facturation.
- Consultez les soldes et l'historique des paiements : Voyez tous vos soldes, paiements et rapports archivés pour suivre les habitudes de consommation au fil du temps.



Prenez le contrôle

Limites de crédit flexibles

Modifiez les limites de crédit, quand et comme bon vous semble.

Simple et rapide

Une gestion des dépenses simplifiée pour vous concentrer sur la croissance de votre entreprise.

Commencez

Faites un essai dès maintenant dans votre compte d'entreprise dans BanqueNet.

Visiter td.com/cmt-fr

Libre-service

Des fonctionnalités conviviales pour prendre le contrôle de vos finances partout et en tout temps.

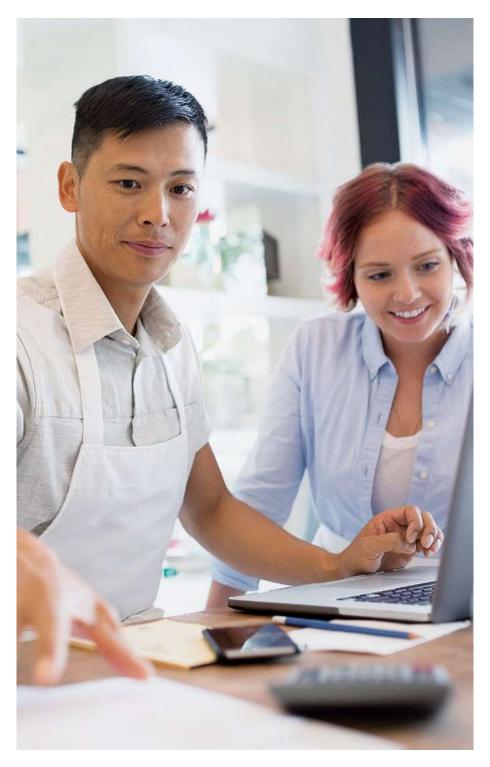
Sans papier

Tous vos rapports classés pour vous dans un emplacement unique en ligne.

Appelez-nous

Communiquez avec nous pour en savoir plus sur l'outil de gestion de carte TD.

1-800-895-4463



Dollars de remise

Avec votre carte Visa* TD Remises Affaires, vous obtenez des dollars de remise à chaque achat grâce au programme de remises TD Affaires.

- Obtenez 2% en dollars de remise sur les achats d'essence, de recharge pour véhicules électriques, de transport en commun et de fournitures de bureau³.
- Obtenez 2% en dollars de remise sur les paiements de factures récurrentes programmés et les achats de services de diffusion en continu ainsi que de jeux et de médias numériques⁴.
- Obtenez 0,5% en dollars de remise sur tout autre achat réglé avec votre carte⁵.
- Vos dollars de remise n'expirent pas tant que votre compte reste ouvert et en règle.
- Obtenez 50% plus d'Étoiles dans les établissements Starbucks® participants. Des conditions s'appliquent. Renseignez-vous à td.com/offrestarbucks.

Comment échanger vos dollars de remise

Vos dollars de remise sont portés au crédit de votre compte d'entreprise une fois par année. Ils prennent la forme d'un crédit automatique sur votre relevé⁶.

Avantages de la carte Affaires

Profitez des avantages suivants et plus :

- Accès pratique en ligne à votre compte carte Visa* TD Remises Affaires.
- Séparation de vos dépenses personnelles et d'entreprise.
- Établissement d'un historique de crédit au nom de votre entreprise.
- Accès à la gamme de solutions d'affaires spécialisées de la TD.
- Rabais par l'entremise du programme Visa EconoAvantage*.
- Sécurité et protection lorsque vous faites des achats.

Solutions d'affaires spécialisées

Expérience digne de confiance, soutien à la clientèle fiable et solutions qui s'adaptent à votre croissance. Nos conseillers spécialisés prendront le temps de comprendre votre entreprise en croissance et de vous fournir des conseils et des solutions qui vous conviennent.

Prendre rendez-vous à td.com/rendez-vous

Autres avantages

Inscrivez votre carte TD Visa Affaires au programme Visa EconoAvantage* gratuitement et transformez vos dépenses en économies⁷

Apres avoir completé l'inscription de votre carte, vous profiterez de rabais sur des dépenses d'affaires admissibles, comme les voyages et le divertissement, les ordinateurs, l'électronique et les services aux entreprises⁷.

En savoir plus à www.visaeconoavantage.ca

Cartes supplémentaires

Demandez des cartes supplémentaires⁸ pour vos employés et gérez-les facilement.

En savoir plus à td.com/pourcommencercarteaffaires

Aide

- Si votre carte de crédit TD est endommagée ou ne fonctionne plus, vous pouvez demander une carte de remplacement en ligne dans BanqueNet, au moyen de votre appareil mobile dans l'appli TD, ou par téléphone au 1-800-983-8472.
- Si votre carte de crédit TD a été perdue ou volée, vous devez nous en aviser immédiatement en nous appelant au 1-800-983-8472.
- Accès rapide et fiable à des fonds. Vous pouvez demander une avance de fonds d'urgence de 5 000 \$ ou moins (selon votre limite de crédit), à plus d'un million de GAB dans le monde, dans les succursales TD et à certaines institutions financières autour du globe.
- De l'information quand vous en avez besoin. Le Centre de contact des cartes de crédit TD peut vous donner des renseignements importants, comme les coordonnées du bureau Visa membre le plus près (avance de fonds) ou d'ambassades et de consulats.
- Restez en lien avec vos proches. En cas d'urgence, des messages peuvent être transmis aux membres de votre famille à la maison.





Adhésion optionnelle au Club auto TD Affaires

Grâce à l'adhésion optionnelle au Club auto TD Affaires⁹, vous aurez l'esprit tranquille, sachant qu'en cas d'urgence routière vous n'aurez qu'à téléphoner pour obtenir de l'aide.

En savoir plus à td.com/clubautoaffaires

Assurance

Assurance achats et protection de garantie prolongée¹⁰

Vous bénéficiez automatiquement de l'assurance achats et protection de garantie prolongée¹⁰, qui couvre la plupart des articles que vous avez achetés avec votre carte :

- Réparation, remplacement ou remboursement des articles admissibles volés ou endommagés dans les 90 jours suivant l'achat
- Garantie doublée jusqu'à concurrence de 12 mois additionnels si l'article admissible est assorti d'une garantie du fabricant valide au Canada

Assurance médicale de voyage optionnelle¹¹

En voyage, l'assurance médicale d'urgence est le dernier de vos soucis. Comme titulaire de la carte Visa* TD Remises Affaires, vous pouvez souscrire l'assurance médicale de voyage TD¹¹. Avantages dont vous profiterez :

- Assurance médicale d'urgence pour vos voyages hors de votre province ou territoire de résidence, au Canada ou à l'étranger.
- Aucun coût à débourser pour les frais médicaux d'urgence admissibles.
- Assistance médicale d'urgence en tout temps par téléphone.

Faites une demande d'assurance annulation et interruption de voyage¹²

La TD offre une assurance annulation et interruption de voyage pour aider à protéger financièrement les voyages que vous avez réservés. Elle comprend une option qui peut aider à vous protéger contre les frais imprévus couverts si votre voyage est annulé avant votre départ ou si vous devez rentrer plus tôt en raison d'une cause couverte.

Pour en savoir plus sur l'assurance médicale de voyage ou sur l'assurance annulation et interruption de voyage et savoir comment les souscrire, visitez **td.com/assurancemedicaledevoyage** ou composez le **1-800-293-4941**.

Commodité

Commodité offerte par votre carte Visa* TD Remises Affaires

Découvrez toutes les caractéristiques qui contribuent à rendre votre carte pratique au quotidien, que ce soit pour régler des achats d'entreprise courants plus facilement, réaliser des économies ou la remplacer si vous la perdez.

Économisez lorsque vous louez un véhicule chez Avis et Budget

Obtenez une réduction d'au moins 10% sur les plus bas tarifs de base offerts^{13,14} au Canada et aux États-Unis et une réduction d'au moins 5% sur les plus bas tarifs internationaux de base offerts^{13,14} lorsque vous louez des véhicules admissibles dans les succursales Avis et Budget participantes.

- Avis: Réservez à avis.com/cartesdecredittd. Mentionnez le numéro de rabais universel Avis C078400 au moment de la réservation et réglez le coût total de la location avec votre carte de crédit Visa* TD Remises Affaires.
- Budget: Réservez à budget.com/cartesdecredittd. Mentionnez le numéro de réduction client Budget A331700 au moment de la réservation et réglez le coût total de la location avec votre carte de crédit Visa* TD Remises Affaires.

Payez vos dépenses d'entreprise par chèque Visa* TD

Reconsidérez ce que peut faire une carte de crédit Affaires. Payez avec un chèque Visa* TD¹⁵ une dépense d'entreprise qui ne peut être réglée avec votre carte de crédit, partout où les chèques sont acceptés. Le montant sera directement porté à votre compte Visa* TD Remises Affaires comme avance de fonds.

Pour en savoir plus, composez le 1-800-983-8472



Gagnez du temps avec les paiements de factures récurrentes programmés

Ne craignez plus de manquer un paiement. Vous pouvez programmer le paiement de factures récurrentes de commerçants participants dans votre compte. Vous gagnerez du temps et éviterez les frais de retard sur les factures en souffrance.

Façons de payer

Gagnez du temps avec Apple Pay², Google Pay^{MC,2} ou Samsung Pay²

Les portefeuilles mobiles sont acceptés dans de nombreux magasins, restaurants et détaillants, ce qui en fait un moyen pratique et facile de régler vos achats courants simplement en présentant votre téléphone.

Pour en apprendre davantage : td.com/paiements

Paiement sans contact avec Visa

Le paiement sans contact est une façon sûre de régler de petits achats chez les détaillants participants. C'est plus rapide et pratique que de payer comptant... et votre carte ne quitte pas votre main.

Paiement en ligne facile et sécurisé

L'achat en ligne évolue, ce qui vous permet de payer en cliquant moins de fois. Le paiement en ligne avec votre carte Visa TD est facile, intelligent et sécurisé. Vous n'avez qu'à cliquer pour payer avec votre carte Visa TD quand vous voyez l'icône « Cliquer pour payer » là où Visa est acceptée.

Inscrivez-vous maintenant à visa.ca

Gestion personnalisée de votre compte



GAB Machine Verte^{MD} TD

Accédez à votre compte de carte et gérez-le à n'importe lequel de nos GAB.

Trouver un GAB à td.com/succursale



Services bancaires en ligne BanqueNet

Gérez votre compte de carte facilement en ligne.

Ouvrir une session dans BanqueNet à banquenet.td.com

Sécurité de la carte

Découvrez les caractéristiques de sécurité et de protection de votre carte Visa* TD Remises Affaires

La sécurité de votre carte est toujours prioritaire. C'est pourquoi votre carte Visa* TD Remises Affaires comprend des caractéristiques qui aident à vous protéger lorsque vous magasinez en ligne ou en personne.

Caractéristiques de sécurité

- Magasinez en ligne ou en personne en toute sécurité grâce à la politique Responsabilité zéro de Visa. Soyez protégé en cas d'opérations non autorisées sur votre carte. Consultez votre Contrat du titulaire de carte pour obtenir tous les détails sur les opérations non autorisées et vos responsabilités, notamment celle de protéger votre NIP.
- Magasinez en toute confiance avec la technologie à puce et NIP.

 La technologie à puce et NIP offre un niveau de sécurité additionnel grâce à l'utilisation d'un numéro d'identification personnel (NIP).



Spécialiste, Cartes de crédit Affaires

Appelez-nous pour accéder à votre compte de carte ou le gérer.

Composer le 1-800-983-8472



Appli TD

Accédez aux services bancaires mobiles de la TD où que vous soyez, en toute sécurité.

En savoir plus à td.com/appli

Assurance achats et protection de garantie prolongée¹⁰. Vous bénéficiez automatiquement de l'assurance achats et protection de garantie prolongée, qui couvre la plupart des articles neufs admissibles que vous avez achetés avec votre carte Affaires. Obtenez la réparation, le remplacement ou le remboursement s'ils sont volés ou endommagés dans les 90 jours suivant l'achat, et une garantie doublée jusqu'à concurrence de 12 mois additionnels si l'article admissible est assorti d'une garantie du fabricant valide au Canada.

Conseils de sécurité pour votre NIP

- Choisissez un NIP facile à retenir, mais difficile à deviner (pas de numéro de téléphone ni de date d'anniversaire).
- Ne l'écrivez jamais.
- Protégez-le et lorsque vous le saisissez, cachez le clavier à l'aide de votre main ou de votre corps.
- Ne le révélez à personne et ne laissez personne utiliser votre carte.
- Effectuez des opérations seulement où et quand vous vous sentez en sécurité. En cas de doute, n'utilisez pas votre carte.

Réinitialisez votre NIP facilement dans une succursale TD Canada Trust ou en tout temps à un GAB Machine Verte TD.



Protection contre la fraude en tout temps

Nos mesures de sécurité accrues contribuent à vous protéger de la fraude par carte de crédit. Si nous détectons des activités inhabituelles liées à votre compte :

- un représentant du Service à la clientèle des cartes de crédit TD pourrait vous appeler pour confirmer que vous avez effectué une opération à l'aide de votre carte de crédit ou compte Visa* TD Remises Affaires.
- lors d'une opération, un commerçant pourrait recevoir un message lui demandant d'appeler le Centre de contacts des cartes de crédit TD pour que vous puissiez parler à un représentant du Service à la clientèle.
- il se pourrait que votre carte soit bloquée temporairement jusqu'à ce que nous communiquions avec vous pour procéder à une vérification.
- vous pouvez maintenant recevoir automatiquement des Alertes de fraude TD sur votre cellulaire lorsque nous détectons une opération douteuse effectuée avec votre carte Visa* TD Remises Affaires.

En savoir plus à td.com/alertesdefraude

Taux d'intérêt annuels, frais et caractéristiques à jour au 30 avril 2025, à moins d'indication contraire et sous réserve de modification.

- 1 La Banque Toronto-Dominion n'est pas responsable des applis de commerce de détail de tiers, de leur utilisation ou des services et des produits offerts au moyen de ces applis.
- ² Sous réserve de la limite actuelle de 250 \$ pour les opérations effectuées aux points de vente. Certaines opérations pourraient ne pas être permises à l'extérieur du Canada et la disponibilité des achats intégrés dans les applications pourrait être limitée. Certains commerçants peuvent établir une limite inférieure à 250 \$. Vérifiez la limite du commerçant avant d'utiliser Apple Pay, Google Pay ou Samsung Pay. Veuillez visiter https://www.apple.com/ca/fr/apple-pay/ pour la liste complète des appareils compatibles avec Apple Pay, https://pay.google.com/intl/fr_ca/about/ pour la liste complète des appareils compatibles avec Google Pay et https://www.samsung.com/ca_fr/apps/samsung-pay/ pour la liste complète des appareils compatibles avec Samsung Pay.
- 3 Obtenez 2 % en dollars de remise (« remise essence et recharge pour véhicules électriques ») par dollar sur des « achats d'essence et de recharge pour véhicules électriques » imputés automatiquement à votre compte de carte visa TD Remises Affaires (« compte »), obtenez 2 % en dollars de remise (« remise de transport en commun ») par dollar sur des « achats de transport en commun » et obtenez 2% en dollars de remise (« remise fournitures de bureau ») par dollar sur des « achats de fournitures de bureau » portés à votre compte. Tout retour, tout remboursement, toute remise ou tout autre crédit de même nature réduira ou annulera les dollars de remise accordés initialement sur les achats d'essence et de recharge pour véhicules électriques, de transport en commun ou de fournitures de bureau, le cas échéant. Plafond de 15 000 \$: La remise essence et recharge pour véhicules électriques, transport en commun, et la remise fournitures de bureau sont chacune offertes seulement pour un montant de dépenses annuel maximal de 15 000 \$ (« plafond de 15 000 \$ »). Une fois le plafond de 15 000 \$ atteint pour les achats d'essence et de recharge pour véhicules électriques, de transport en commun ou pour les achats de fournitures de bureau, tout autre achat dans la même catégorie permettra d'obtenir des dollars de remise au taux standard de 0,5% qui s'applique à tous les autres achats portés au compte, comme il est indiqué dans votre Contrat du titulaire de carte (« remise standard »). Application de la remise essence et recharge pour véhicules électriques, de la remise de transport en commun, et de la remise fournitures de bureau : La remise essence et recharge pour véhicules électriques, la remise transport en commun et la remise fournitures de bureau ne s'ajoutent pas à la remise standard; elles la remplacent. Codes de catégorie de commerçant : Pour obtenir la remise essence et recharge pour véhicules électriques, la remise de transport en commun et la remise fournitures de bureau, les achats d'essence et de recharge pour véhicules électriques, de transport en commun et les achats de fournitures de bureau doivent être effectués auprès de commerçants faisant partie du réseau Visa et ayant un code de catégorie de commerçant (« CCC ») qui les identifie comme stations-service, distributeurs de carburant automatisés, recharge pour véhicules électriques, transport en commun et transport local et suburbain de passagers, y compris les traversiers, ou fournitures de bureau. Certains commerçants peuvent vendre de l'essence ou des produits ou services de station-service, offrir des services de recharge pour véhicules électriques ou de transport en commun, ou encore vendre des fournitures de bureau, ou avoir dans leurs locaux des commerçants distincts qui offrent ces services sans toutefois être classés sous un CCC essence, recharge pour véhicules électriques, transport en commun ou fournitures de bureau; les achats effectués auprès de ces commerçants ne permettent pas de profiter de la remise essence et recharge pour véhicules électriques, de la remise de transport en commun, ou de la remise fournitures de bureau, selon le cas. Si vous avez des auestions sur le CCC qui s'applique à un achat, communiquez avec la TD au 1-800-983-8472. Autres conditions : Cette offre peut être modifiée, retirée ou prolongée à tout moment, et ne peut être jumelée à aucune autre offre.
- Obtenez 2 % en dollars de remise (« remise PPA, diffusion en continu, jeux et médias numériques ») par dollar sur des PPA et des achats de diffusion continu ainsi que de jeux et de médias numériques » et sur des paiements que vous faites tous les mois ou sur une base récurrente pour payer des factures de commerçants (primes d'assurance, abonnements aux magazines/journaux/services de diffusion en continu, frais d'adhésion, frais de services de télécommunications, etc.), qui sont établis par le commerçant avec votre consentement, qui sont imputés automatiquement à votre compte de carte visa TD Remises Affaires (« compte ») et qui sont classés par le réseau Visa comme étant des « paiements de factures récurrentes ». Vous devez vérifier auprès du commerçant s'il accepte les paiements préautorisés. Tout retour, tout remboursement, toute remise ou tout autre crédit de même nature réduira ou annulera les dollars de remise accordés pour paiement de factures récurrentes. Pour obtenir la « remise PPA, diffusion en continu, jeux et médias numériques » lorsque l'achat n'est pas un paiement de factures récurrentes, l'achat doit être effectué auprès de commerçants faisant partie du réseau Visa et ayant un code de catégorie de commerçant (« CCC ») qui les identifie comme médias

numériques - livres, films, musique, produits numériques - jeux, produits numériques - applications, produits numériques - grands commerces de produits numériques, câblodistribution, satellite, autres services de télévision payante, de radio et de diffusion en continu. Certains commercants peuvent offrir des services de diffusion en continu ainsi que de jeux et de médias numériques sans toutefois être classés sous un CCC achats de diffusion en continu ainsi que de jeux et de médias numériques; les achats effectués auprès de ces commerçants ne permettent pas d'obtenir la remise PPA, diffusion en continu ainsi que jeux et médias numériques. Si vous avez des questions sur le CCC qui s'applique à un achat, communiquez avec la TD au 1-800-983-8472. Plafond de 15 000 \$: La remise PPA, diffusion en continu, jeux et médias numériques est offerte seulement pour un montant de dépenses annuel maximal de 15 000 \$ (« plafond de 15 000 \$ »). Une fois le plafond de 15 000 \$ atteint, tout PPA et achats additionnels de diffusion en continu ainsi que de jeux et de médias numériques ajoutés au compte permettra d'obtenir des dollars de remise au taux standard de 0.5 % qui s'applique à tous les autres achats au compte, tel qu'il est indiqué dans votre Contrat du titulaire de carte (« remise standard »). Application de la remise PPA, diffusion en continu, jeux et médias numériques : La remise PPA, diffusion en continu, jeux et médias numériques ne s'ajoute pas à la remise standard; elle la remplace. Autres conditions: Cette offre peut être modifiée, retirée ou prolongée à tout moment, et ne peut être jumelée à aucune autre offre.

- Obtenez 0,5% en dollars de remise (« remise standard ») par dollar pour tout autre achat (« autres achats ») porté à votre compte de carte de crédit TD Remises Affaires (« compte »). Tout retour, tout remboursement, toute remise ou tout autre crédit de même nature réduira ou annulera les dollars de remise accordés pour l'achat initial. Autres conditions : Cette offre peut être modifiée, prolongée ou retirée à tout moment, et ne peut être iumelée à aucune autre offre.
- 6 Votre compte doit être ouvert et en règle pour que vous puissiez accumuler et échanger des dollars de remise. Les dollars de remise accumulés seront automatiquement portés au crédit de votre compte et appliqués au solde de votre compte sur une base annuelle. La période d'accumulation débute au moment où la carte est utilisée pour faire un achat et se termine au début du cycle de facturation de l'année suivante, en novembre. Par la suite, la période d'accumulation sera d'une durée de douze mois, à partir du premier cycle de facturation du compte, en décembre (la « période annuelle ».)
- La remise différée consiste en des crédits inscrits sur un relevé ultérieur. La transaction doit être traitée par Visa. Visa SavingsEdge/Visa EconoAvantage est un programme de fidélisation et de rabais pour les petites entreprises offert par la Corporation Visa Canada aux entreprises admissibles et à leurs titulaires de carte autorisés qui détiennent une carte Visa Affaires admissible. Les titulaires de carte Visa pour petites entreprises peuvent profiter d'économies grâce à deux types d'offres de rabais : Coupons instantanés et remise différée. Avec les coupons instantanés, les titulaires de carte peuvent recevoir un rabais au moment de l'achat en utilisant un code de coupon ou un lien applicable d'un marchand participant. Une carte liée n'est pas requise pour que les titulaires de carte puissent utiliser des coupons instantanés. Avec les offres de remise différée, les titulaires de carte doivent lier (inscrire) leur carte admissible au programme et utiliser leur carte liée pour effectuer des achats admissibles de biens ou de services conformément à une offre de remise différée active proposée par un marchand participant. Cette transaction doit être traitée ou soumise au moyen du système de paiement Visa (un « Achat admissible »). Visa se réserve le droit de déterminer, à sa seule discrétion, si une transaction effectuée au moyen de la carte Visa Affaires constitue un achat admissible. Veuillez consulter les conditions générales du programme pour connaître les restrictions supplémentaires. Pour les offres de remise différée, les rabais sont accordés sous la forme de crédits portés au compte de la carte Visa Affaires applicable du titulaire de la carte. Visa peut modifier, restreindre, limiter ou annuler le programme ou y apporter des modifications en tout temps et de quelque manière que ce soit. Visa se réserve également le droit de suspendre ou d'annuler la participation d'un titulaire de carte au programme. Les offres peuvent être assujetties à des conditions générales supplémentaires et aux lois applicables. Les offres peuvent être retirées du programme à tout moment et sont assujetties à la disponibilité. Veuillez visiter https://www.visasavingsedge.ca/fr pour obtenir tous les détails sur le programme. © Visa, 2025. Tous droits réservés.
- 8 L'entreprise et les propriétaires de l'entreprise sont conjointement et solidairement responsables de tous les frais portés à chaque compte de carte Visa* TD Affaires.
- 9 L'adhésion au Club auto TD est fournie par L'Association de l'Automobile Dominion (2004) Limitée, tiers prestataire de services indépendant. La Banque Toronto-Dominion et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de ces services.
- Offerte par la Compagnie d'assurance habitation et auto TD. Pour être admissible à cette assurance, vous devez payer votre achat en entier au moyen de votre carte de crédit TD. Les indemnités, les caractéristiques et les couvertures sont assujetties à des conditions, à des limites et à des exclusions, lesquelles sont décrites en détail dans le certificat d'assurance fourni avec le Contrat du titulaire de carte de crédit TD.

- 11 Tous les clients de TD Canada Trust, y compris les titulaires d'une carte de crédit TD, peuvent demander l'assurance médicale de voyage optionnelle offerte par TD, Compagnie d'assurance-vie. Certaines demandes sont assujetties à l'approbation de souscription. L'aide en cas d'urgence médicale ou de réclamation, le paiement des réclamations et les services administratifs sont fournis par notre administrateur. Les indemnités, les caractéristiques et les couvertures sont assujetties à des conditions, à des limites et à des exclusions (y compris l'exclusion des maladies préexistantes), lesquelles sont décrites dans le certificat d'assurance émis au moment où la demande de souscription est acceptée. Vous pouvez souscrire l'assurance médicale de voyage en composant le 1-800-293-4941 ou en visitant www.td.com/fr. Veuillez prendre note que cette assurance optionnelle offre des avantages différents assujettis à des conditions qui diffèrent de celles de l'assurance médicale de voyage qui est automatiquement fournie avec d'autres cartes de crédit TD.
- Tous les clients de TD Canada Trust, y compris les titulaires d'une carte de crédit TD, peuvent demander l'assurance annulation et interruption de voyage optionnelle offerte par TD, Compagnie d'assurance-vie (pour les causes médicales assurées) et par la Compagnie d'assurance habitation et auto TD (pour les causes non médicales assurées). L'aide en cas de réclamation, le paiement des réclamations et les services administratifs sont fournis par notre administrateur. Les indemnités, les caractéristiques et les couvertures sont assujetties à des conditions, à des limites et à des exclusions (y compris l'exclusion des maladies préexistantes), lesquelles sont décrites dans le certificat d'assurance. Vous pouvez souscrire l'assurance annulation et interruption de voyage en composant le 1-800-293-4941 ou en visitant www.td.com/fr. Veuillez prendre note que cette assurance optionnelle offre des indemnités différentes assujetties à des conditions qui diffèrent de celles de l'assurance annulation ou interruption de voyage qui est automatiquement fournie avec d'autres cartes de crédit TD.
- 13 Offerts par Avis Rent A Car System ULC. L'offre de réduction minimum est assujettie au code de réduction et aux modalités qui peuvent être modifiées sans préavis. Des dates d'interdiction peuvent s'appliquer. Le tarif de base fait référence aux frais relatifs à l'heure et au nombre de kilomètres ou de milles parcourus uniquement. Les taxes, les frais et les suppléments sont en sus. La Banque Toronto-Dominion n'est pas responsable à l'égard des véhicules, des services, des réductions ou des autres offres proposés par Avis Rent A Car System ULC.
- 14 Offerts par Budget Rent A Car System, Inc. L'offre de réduction minimum est assujettie au code de réduction et aux modalités qui peuvent être modifiées sans préavis. Des dates d'interdiction peuvent s'appliquer. Le tarif de base fait référence aux frais relatifs à l'heure et au nombre de kilomètres ou de milles parcourus uniquement. Les taxes, les frais et les suppléments sont en sus. La Banque Toronto-Dominion n'est pas responsable à l'égard des véhicules, des services, des réductions ou des autres offres proposés par Budget Rent A Car System, Inc.
- 15 Les chèques Visa TD (les « chèques ») sont traités comme des avances de fonds à votre compte de carte de crédit TD (le « compte »), et l'intérêt court au taux d'intérêt annuel qui s'applique à votre compte pour les avances de fonds à compter de la date de l'opération jusqu'à ce que le montant de chaque chèque soit acquitté en entier. La date de l'opération figure sur votre relevé mensuel. Les chèques ne seront pas traités si le montant total est supérieur au crédit disponible de votre compte ou si celui-ci n'est pas en règle. Les chèques ne peuvent pas servir à rembourser un compte de crédit TD. Il n'est pas permis de faire opposition au paiement des chèques. Consultez le Contrat du titulaire de carte TD Affaires pour obtenir de plus amples renseignements.
- * Marque déposée de Visa International Service Association; utilisée sous licence. Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

 Apple, le logo Apple, iPhone et iPad sont des marques de commerce d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Apple Pay et Touch ID sont des marques de commerce d'Apple Inc.

Google Pay est une marque de commerce de Google LLC.

Samsung et Samsung Pay sont des marques déposées de Samsung Electronics Co., Ltd. L'icône de paiement SRC d'EMV^{MD}, qui consiste en un pentagone orienté sur le côté avec une représentation stylisée d'un symbole d'avance rapide à droite formé par une ligne continue, est une marque déposée appartenant à EMVCo, LLC et utilisée avec la permission de cette dernière. Starbucks, son logo et ses autres marques de commerce, marques de service, images et logos utilisés en lien avec la présente offre sont des marques de commerce ou déposées de Starbucks Corporation (collectivement, les « marques Starbucks »).

MD Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.

Autres renseignements sur votre carte Visa* TD Remises Affaires

Contrat du titulaire de carte

Pour tous les détails, consultez le Contrat du titulaire de carte.

Télécharger le pdf à td.com/contratscarteaffaires

Ressources et soutien

Numéros importants

Renseignements généraux sur votre carte : Centre de contact des cartes de crédit TD (de 7 h à minuit HE, sept jours sur sept) :	
Au Canada et aux États-Unis :	1-800-983-8472
À l'extérieur du Canada et des États-Unis (à frais virés) :	416-307-7722
ATS (téléscripteur) :	1-866-704-3194

Carte perdue ou volée et carte de remplacement : Centre de prévention des pertes TD (en tout temps) :	
Au Canada et aux États-Unis :	1-888-347-3261
À l'extérieur du Canada et des États-Unis (à frais virés) :	416-308-3763

Renseignements sur les protections de voyage ou réclamation : Assurance voyage :	
Au Canada et aux États-Unis :	1-866-374-1129
À l'extérieur du Canada et des États-Unis (à frais virés) :	416-977-4425

